

2.2.2.2. Fusions simples et fusions / extensions

Ces projets sont au nombre de 14, déclinés dans les fiches ci-après.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS D'AMBERT + COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ARLANC + COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIVRADOIS PORTE D'AUVERGNE + COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'OLIERGUES

Nombre de communes	Population totale (chiffre 2011)	Simulation du nombre de délégués au conseil communautaire
26	19 038 h	47

Collectivités	Type de fiscalité	Population DGF	Simulation Potentiel fiscal(*)	Simulation Potentiel fiscal par habitant(*)	Potentiel fiscal moyen de la catégorie(*)	Ecart par rapport au potentiel fiscal moyen de la catégorie
CC du Pays d'Ambert	FPU	10 943	2 697 345	246,490450	223,130130	10,47%
CC du Pays d'Arlanc	FPU	5 010	796 356	158,953293	223,130130	-28,76%
CC Livradois Porte d'Auvergne	FPU	2 604	201 578	77,410906	223,130130	-65,31%
CC du Pays d'Olliergues	FPU	3 790	1 294 616	341,587335	223,130130	53,09%
Nouvelle structure	FPU	22 347	4 989 895	223,291493	223,130130	0,07%

(*) Source DGFIP

ELEMENTS D'ANALYSE

1) Seuil de population :

Cette fusion permet à quatre communautés de communes de montagne, dont trois avec une population allant de 2 100 à 4 000 habitants, d'atteindre un niveau d'environ 20 000 habitants pour un nombre de communes restant raisonnable.

2) Cohérence spatiale :

En terme de bassin de vie, elles relèvent toutes de celui d'Ambert. D'un point de vue géographique, il y a une continuité de ce territoire formé par la vallée de la Dore et la D 906, seule voie de communication Nord-Sud de l'arrondissement. Cette route est bordée par la voie ferrée, propriété du Syndicat de la ligne ferroviaire Pont de Dore/Sembadel, que de lourds investissements vont rendre prochainement à nouveau opérationnelle pour un trafic de fret irriguant toute la vallée.

Les principaux équipements collectifs structurants se retrouveraient en position centrale de la nouvelle communauté de communes (médiathèque, cinéma numérique, piscine, halle sportive de niveau interrégional, abattoir).

3) Solidarité financière :

Le projet permet de créer une structure au potentiel fiscal proche de la moyenne à partir d'une situation très hétérogène et constitue un bel exemple de mise en œuvre de solidarité financière dans un espace socio-économique et géographique très cohérent.